

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **macie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **iologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **taire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## **Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 2132 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : LARAKI - MUSTAPHA

Date de naissance : 01 - 12 - 1964

Adresse : 64. Loteissement KMA DITA Jemaa

Tél. : 0661567283 Total des frais engagés : 3.02 + 536,40 Dhs

## **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/07/22

Nom et prénom du malade : LARAKI MUSTAPHA Age : 66

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : CYK



## **Déclaration de Maladie**

Nº P19-0032824

**MUPRAS  
RECEPTIONS**

**101061**

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/07/22.	Chirurgie		300.00	Dr. Hasnaa FATHI CARDIOLOGUE Bd. El Guedd Rés. Les Rosiers Imm. 1 N°122 Ain el Kebir Casablanca Tél: 0522 530 111 PE: 091190607

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie PRINCIPALE D'EROUA sarl au BLOC U N° 1 Daroua Tél : 05 22 53 20 82	05/10/1882	596,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

## Docteur Hasnaa FARESSE

Spécialiste en cardiologie et maladies vasculaires  
Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca  
Diplômé en échocardiographie de la faculté Victor Ségalen Bordeaux II France  
Diplômée en échocardiographie congénitale et pédiatrique Université Claude Bernard Lyon France  
Ex interne au CHU de Casablanca  
Ex interne au CHU de Rouen - France



## الدكتورة فارس حسناء

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين  
خريجة كلية الطب بالبيضاء،  
خريجة كلية الطب فيكتور سكالين بوردو فرنسا  
في تشخيص أمراض القلب الصدري  
دبلوم أمراض القلب للأطفال والرضع  
من كلية كلود بربان ليون فرنسا  
طبية داخلية سابقًا مستشفى ابن رشد بالبيضاء  
طبية سابقًا بالمستشفى الجامعي روون بفرنسا

Casablanca le:

05/01/22

M<sup>E</sup> LARAKI MUSTAPHA

175, 2<sup>ex3</sup> ① VARTEX 1001 0-1-0



23, 6<sup>ex3</sup> ② Cardiflex 1001 0-1-0



Pharmacie PRINCIPALE DE LA  
sarl au  
Bloc U N° 1 Euroqua  
Tél : 05 22 53 20 83

Dr. Hasnaa FARESSE  
CARDIOLOGIE  
Bd. ElQods Rés. les Rosiers imm. 1  
N°122 Ain chock Casablanca  
0522 522 530 • INPE : 01199687



Bilal

شارع القدس، إقامة الورود، الطابق 1 الرقم 112 عين الشق - الدار البيضاء

Bd. ElQods Résidence les Rosiers, 1er étage N°112, Ain chock - Casablanca

Tel.: 0522 522 530 - 0663 800 124 - Email: faresse.h1@hotmail.com

23,60

23,60

23,60

LOT 210171  
EXP 02 2024  
PPV 175.20 DH

LOT 212412  
EXP 09 2024  
PPV 175.20 DH

LOT 212412  
EXP 09 2024  
PPV 175.20 DH